



MÉCANISME GARANTI 10 ANNÉES

Garantie système Lockmaster

Si, contre toute attente, un système multipoint de Yale se révélait défectueux en raison du matériel ou de la main-d'oeuvre dans les 10 ans suivant l'achat, Yale Door and Window Solutions choisira, à son entière discrétion, de remplacer le produit ou de rembourser le prix d'achat original.

CONDITIONS

- A. Le client est tenu de prouver la date d'achat et d'installation du produit. La garantie ne peut être cédée ni transférée.
- B. La présente garantie est valide seulement si le produit a été installé, ajusté et utilisé conformément aux directives du fabricant.
- C. Yale refuse d'honorer la garantie relativement à tout produit vandalisé, négligé ou soumis à un usage abusif ou à des forces ou charges supérieures aux seuils recommandés.
- D. Yale décline toute responsabilité à l'égard d'un produit mal entretenu qui n'a pas été lubrifié au moins deux fois l'an.
- E. Yale refuse d'examiner toute réclamation sans avoir eu l'occasion d'inspecter le produit sur place.
- F. Yale se réserve le droit d'exiger le remboursement de tous frais découlant d'une réclamation non fondée.
- G. Yale décline toute responsabilité à l'égard d'un produit non payé ou de quelque autre bien ou service.
- H. La présente garantie ne couvre pas les finis décoratifs ni la corrosion superficielle ne nuisant pas au bon fonctionnement du produit.

Sans Frais :

1-866-889-9032

info@industriesradisson.com